

cier, en notre nom, tous ceux qui ont donné de si bonnes preuves de leur piété à notre égard.

Faites-leur bien comprendre que rien ne nous sera plus doux ni plus agréable que de les savoir exacts observateurs des règles de leur Ordre : car par là ils apporteront un précieux appui à cette restauration de toutes choses dans le Christ, qui est, depuis les débuts de notre Pontificat, notre constante préoccupation. Les tendances alarmantes de l'époque actuelle nous inquiètent : tant de gens oublient la sagesse chrétienne ou s'en dégoûtent que de nouveau, ô infamie ! on voit se répandre les principes et les institutions honteuses de l'antique paganisme, et qu'une perversion complète menace la société domestique, les relations sociales et l'administration des affaires publiques. Il est de toute nécessité qu'ils accourent s'opposer à de si grands maux tous ceux qui ont à cœur de converver au genre humain les bienfaits de la rédemption divine. Il faut qu'ils s'efforcent de ramener les dévoyés, sinon par l'apologie de la vérité, à quoi tous ne sont pas aptes, du moins par la pratique de la vertu ; car les exemples ont une puissance de persuasion merveilleuse, surtout si, à la lumière de la bonne conduite, s'ajoute le zèle intelligent de la charité chrétienne. Or, en ce genre d'apostolat, les membres du Tiers-Ordre de la Pénitence doivent l'emporter sur tous ceux qui vivent au milieu des préoccupations du siècle. Saint François ne leur fait-il pas une loi d'observer avec une scrupuleuse fidélité les obligations attachées à la dignité de catholique ? Par conséquent, tout ce que les enfants de l'Eglise sont tenus de pratiquer, ils doivent, eux, l'accomplir avec une soumission plus religieuse encore, de sorte que, dans l'intimité familiale comme au grand jour dans la vie publique, ils soient pour les autres une leçon de vertus chrétiennes.

Plût au ciel que tous tant qu'ils sont, partout, (et grâce à Dieu, ils sont nombreux dans tous les rangs de la société), ils s'appliquent à remplir leurs devoirs avec le zèle que réclament les circonstances ; et qu'ainsi un pas soit fait vers l'heureuse transformation tant désirée de toutes choses. C'est pour cela, c'est parce qu'il en espérait ce fruit de bien commun, que notre illustre Prédécesseur a restauré le Tiers-Ordre franciscain. Et nous, héritier de cette espérance, nous sommes convaincu que ce qu'il a établi mérite d'être développé par tous les moyens. Aussi, cher Fils, redi-